

AIEST Bulletin



MATTHEW D. LOEB



@matthewloeb

LETTRE DU PRÉSIDENT

NUMÉRO 651
PREMIER TRIMESTRE 2016

Le retour du pendule

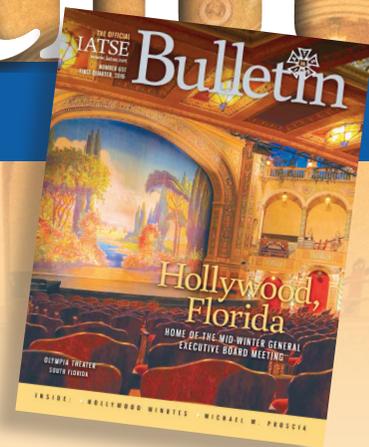
En cette année électorale, en tant que membres de l'AIEST et du mouvement syndical en général, nous devons mettre l'accent sur notre capacité de provoquer des changements positifs. Nous avons souvent l'impression que peu importe les efforts consentis, nous ne pourrions jamais gravir la pente raide qui mène à cette victoire politique qui permettrait des changements bénéfiques pour les familles des travailleurs.

Il existe de nombreux exemples de cas où nous avons réussi et nos confrères et consœurs du Canada sont déjà en train de récolter les fruits de leurs démarches pour défaire les conservateurs lors des dernières élections. En outre, les électeurs de l'Alberta ont pris le pouvoir en chassant l'aile droite qui régnait depuis 44 ans. Pour ce qui est des élections fédérales canadiennes, le glissement de terrain en faveur des libéraux est déjà visible avec le démantèlement des lois, des politiques et des réglementations antisyndicales imposées par le gouvernement précédent. Il est à souhaiter que cette administration pro-travailleur aura un effet positif durable pour les syndicats et leurs familles qui ont subi les attaques continuelles des conservateurs.

Ceci est un exemple de ce qui peut se passer dans les bureaux de vote à condition que les électeurs se présentent et se tiennent debout pour défendre leur meilleur intérêt. Aux États-Unis, en cette année électorale, la même opportunité se présente pour provoquer des changements. Les syndicats ont été attaqués, le salaire des travailleurs comprimé et les bénéfices des sociétés n'ont pas été partagés avec la classe moyenne. Le mouvement du pendule est allé trop loin dans une direction et il est temps que ça change. Mais le changement n'arrivera pas parce que nous le souhaitons, pour qu'il adienne nous devons agir en conséquence. Comme en témoignent les changements au Canada (ce qui en a surpris plusieurs), nos voix et nos votes sont importants, mais nous devons exercer nos droits si nous voulons démontrer notre force.

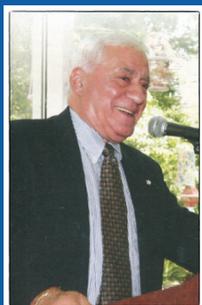
Je demande aux dirigeants, aux membres et aux sections locales de s'engager dans le processus politique et de s'exprimer très clairement dans les urnes lors des prochaines élections. Inscrivez-vous pour voter et aider les autres à faire de même. Prenez la parole pour expliquer pourquoi le changement est crucial, portez-vous volontaires pour travailler dans les bureaux régionaux ou aux locaux de l'AFL-CIO et pour participer à la campagne d'un candidat. Conduisez les gens qui ont besoin d'aide pour se déplacer aux bureaux de vote et aidez votre section locale à réaliser son programme politique.

Le temps du changement est venu et c'est notre devoir de faire en sorte qu'il se concrétise aux bureaux de vote. Nous devons soutenir les candidats qui nous appuient et les tenir responsables de leurs gestes. Évoluer dans un environnement politique favorable à notre succès est aussi important que tout ce que fait le syndicat pour protéger ses membres. Ensemble, levons-nous pour soutenir nos intérêts collectifs et ramener le pendule du côté de la justice et de l'équité. ■



AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'IATSE tiendra sa réunion régulière du milieu de l'été au Westin St-Francis San Francisco on Union Square, 335 Powell Street, San Francisco, Californie 94102, à partir de 10 h 00 le lundi 18 juillet jusqu'au vendredi, 22 juillet 2016. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze (15) jours avant les réunions. Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations au Westin St-Francis San Francisco on Union Square en appelant directement au numéro (800)-937-8461. Le tarif de chambre d'invités pour l'IATSE est de 245 \$ plus les taxes applicables pour les chambres en occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif privilégié vous devez identifier votre affiliation à l'IATSE. La date limite pour réserver est fixée au 16 juin 2016. ■



IN MEMORIAM MICHAEL W. PROSCIA

Le secrétaire-trésorier émérite Michael W. Proscia est décédé le dimanche 21 février 2016, à l'âge de 87 ans. Depuis 1957, le confrère Proscia a été membre des sections locales 1, 52 et 477 de l'AIEST. Il a servi comme président et agent d'affaires de la section locale 52 de 1972 à 1988. Le confrère Proscia a été élu vice-président international en 1980 et il a occupé les fonctions de secrétaire-trésorier général de 1994 à 2002. En plus de toutes ses autres réalisations et de sa présence exemplaire dans les forces armées, lors de la Seconde Guerre mondiale, le confrère Proscia a été honoré en 2011 pour commémorer la mise sur pied du programme scolaire portant son nom et celui de la section locale 477 dont il est l'un des membres fondateurs. Ce programme permet aux enfants des travailleurs du cinéma de la Floride d'obtenir un support financier pour fréquenter des écoles techniques, des collèges et des universités dans un programme de leur choix.

« On ne soulignera jamais assez la contribution de Michael W. Proscia à cette Alliance. Il a dédié sa vie à la sécurité et au bien-être des membres, tout en servant toujours d'exemple grâce à son bon caractère et à sa loyauté envers tous. Il va me manquer personnellement et professionnellement. » (Matthew D. Loeb, président international)

« Michael portait une attention profonde à cette Alliance et à ses membres. Il était toujours prêt à soutenir et sa conduite, sa passion et ses connaissances historiques vont nous manquer profondément. » (James B. Wood, secrétaire-trésorier général)

WWW.IATSE.NET



MESSAGE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER GÉNÉRAL

Les obligations des dirigeants syndicaux

Quand vient le temps d'énumérer les nombreuses obligations des dirigeants syndicaux, remplir les différents formulaires en respectant les échéances n'est pas la tâche la plus populaire. Toutefois, pour les dirigeants des sections locales, ne pas compléter à temps certains documents peut avoir des conséquences malheureuses comme des poursuites civiles ou criminelles.



JAMES B. WOOD

Le paragraphe d'introduction précède une série d'informations que le secrétaire-trésorier présente sur les différents documents que doivent compléter les sections locales aux États-Unis, comme, par exemple, les formulaires LM-2, LM-3 et LM-4 de l'OLMS (Office of Labor Management Standards). Nous présenterons ici la partie de ce message qui s'adresse spécifiquement aux sections locales canadiennes.

Au Canada, les sections locales des syndicats seront maintenant épargnées de compléter des rapports semblables sur leurs activités puisque les exigences de la loi C-377 sont en voie d'être annulées par le nouveau gouvernement libéral. Le monde du travail a combattu avec acharnement cette loi depuis sa proposition initiale et les libéraux, dirigés par Justin Trudeau, ont fait campagne en promettant de rejeter cette législation. Le 28 janvier dernier, le gouvernement a déposé un projet de loi pour non seulement abroger la loi C-377, mais aussi éliminer une autre loi antitruvaille, la loi C-525. L'AIEST et l'ensemble des syndicats ont manifesté très fort pour mettre fin à ces lois discriminatoires et vont continuer de travailler avec le gouvernement actuel pour garantir un avenir plus juste et progressiste pour toutes les familles de travailleurs. ■

CHÈQUES PERSONNELS Afin d'éviter de retarder la procédure d'acceptation des membres, je rappelle aux sections locales qu'elles doivent s'assurer que tous les paiements de frais d'inscription per capita envoyés à l'Internationale soient tirés du compte de banque de la section locale et libellés au nom de « I.A.T.S.E. ». L'Internationale n'accepte pas les chèques personnels soumis par les personnes qui s'inscrivent et si nous en recevons, ils sont retournés à la section locale ; ce qui retarde les procédures pour les nouvelles adhésions.

STATUT DE RETRAITÉ En accord avec l'article quatorze, sections 1A et 1B de la Constitution et des règlements de l'Internationale, la taxe per capita pour les membres retraités doit être réduite au montant de 4,50 \$ par trimestre. Les membres retraités doivent avoir le droit de parole lors des assemblées, mais ils n'ont pas le droit de voter ou d'occuper un poste d'officier. Ils peuvent servir comme délégués. Les détenteurs de cartes en or doivent être considérés comme des membres à vie et être exemptés de tout paiement de taxe per capita à l'Internationale.

UNE PREMIÈRE EN ONTARIO

Pour la première fois, en Ontario, un employeur reconnu coupable de négligence ayant causé la mort de travailleurs a été condamné à la prison. En 2009, quatre travailleurs sont décédés après avoir subi de graves blessures lors de l'effondrement d'une scène temporaire. Plusieurs manquements à la sécurité ont été constatés par les enquêteurs suite à l'accident. L'employeur et le fournisseur ont d'abord été condamnés à payer des amendes totalisant plus d'un million de dollars. Puis en 2015, le responsable du projet a été reconnu coupable sous quatre chefs d'accusation pour négligence. Le 11 janvier 2016, une page d'histoire a été tournée lorsqu'un juge de la Cour de l'Ontario a condamné ce responsable à purger une peine d'emprisonnement de trois ans et demi pour chacun des quatre chefs d'accusations.



WWW.IATSE.NET

Le vice-président international et le directeur des Affaires canadiennes John M. Lewis, le vice-président international Damian Petti, l'assistant du président Sean McGuire, les représentants internationaux Barney Haines, Julia Neville, Peter DaPrato, Jason Vergnano et Krista Hurdon, la déléguée au CTC, Kelly Moon, le conseiller juridique canadien Ernie A. Schirru et le représentant du District 12 et de la section locale 856, Scott A. Martin, ont présenté au Bureau général de direction un rapport sur les derniers développements au Canada depuis la dernière rencontre du Bureau général à Halifax, en Nouvelle-Écosse (et qui ne font pas l'objet d'un rapport distinct, ailleurs dans le Bulletin).

Le vice-président Lewis a débuté en énumérant les diverses assignations formelles et informelles des employés du Bureau canadien depuis la dernière rencontre du Bureau général. Cette liste confirme que le personnel du Bureau canadien a été très occupé à travailler sur une multitude de dossiers allant de la syndicalisation au militantisme en passant par plusieurs négociations collectives. Le vice-président a ensuite présenté, de façon plus élaborée, un certain nombre d'affaires canadiennes.

Section locale 56 - Montréal - Scène

La section locale est au centre d'une campagne de syndicalisation impliquant un important employeur de techniciens de scène au Québec. La section locale espère être en mesure d'annoncer qu'elle aura déposé une requête d'accréditation devant le Bureau des relations de travail du Québec, à la prochaine rencontre du Bureau général de direction.

Section locale 58 - Toronto - Scène

La section locale 58 a récemment déposé une requête d'accréditation devant le Bureau des relations de travail de l'Ontario pour représenter les techniciens de scène qui travaillent au Factory Theatre, situé à Toronto. Fondé en 1970 par Ken Gass et Frank Trotz, le Factory Theatre a été la première compagnie théâtrale au pays à produire exclusivement des pièces canadiennes. À la fin de décembre 2015, le Bureau des relations de travail a organisé un vote pour les employés concernés. Toutefois, les boîtes de scrutin sont demeurées scellées en attendant l'issue d'une démarche du théâtre qui conteste son statut d'employeur. La cause devait être entendue devant le Bureau en février 2016.

Section locale 63 - Winnipeg - Mixte

Une analyse récente des affaires internes de la section locale 63 a permis d'identifier certains problèmes rencontrés par la direction de la section locale. Cette situation pourrait nécessiter l'aide de l'Internationale. Déjà appuyée par le Fonds de défense de l'AI, la section locale 63 a décidé dernièrement de poursuivre la Ligue canadienne de football. La poursuite dénonce un bris contractuel découlant de la décision de la LCF de retenir les

services de NASCO, un sous-traitant non syndiqué, pour effectuer tout le travail relié au spectacle de la mi-temps de la Coupe Grey. Pourtant, la LCF avait signé au préalable un contrat avec la section locale 63 pour effectuer ce travail.

Section locale 212 - Calgary - Scène

La section locale a été impliquée récemment dans une querelle de juridiction l'opposant à la Guilde des directeurs du Canada à propos de l'éditeur d'une production intitulée *Heartland*. Après avoir présenté leurs points de vue respectifs, les parties se sont entendues pour reconnaître le droit de l'AIEST de représenter l'éditeur en évitant ainsi d'avoir recours à des procédures. L'absence de procédures permettra aux deux organisations de résoudre les problèmes au fur et à mesure en évitant des démarches formelles auprès des arbitres et du Bureau des relations de travail. Par la même occasion, le Bureau canadien de l'AIEST a entrepris des discussions avec des représentants supérieurs de la Guilde pour remédier à ce genre de situation et pour identifier des secteurs d'intérêts communs. Voici certains des points discutés :

- Procédure de résolution de conflit informelle ;
- Lobbyisme conjoint ;
- Ententes réciproques pour permettre de contribuer plus facilement à des programmes de santé et de retraite pour les membres des deux organisations ;
- Fusion de nos plans de santé respectifs ;
- Coordination des négociations.

Section locale 262 - Montréal - Opérateurs

Le conflit entre la section locale et Cineplex Canada, le plus gros exploitant de cinémas au pays, se prolonge. La section locale détient huit ententes avec Cineplex dans la province de Québec et les récents succès des campagnes de syndicalisation lui permettent maintenant de représenter les 90 employés du Cinéma Sainte-Foy, dans la ville de Québec, et les 110 employés du Cinéma Colossus, à Laval. Dans les deux cas, les négociations pour une première convention collective ont donné lieu à des confrontations inutiles et ont nécessité le recours à la conciliation et à l'arbitrage. Les parties continuent toujours de s'affronter pendant les séances d'arbitrage. Quatre journées d'audition ont déjà eu lieu et neuf autres journées étaient prévues jusqu'en février 2016. L'Internationale continue d'assister la section locale dans tout ce processus.

Section locale 295 - Régina/Moose Jaw - Mixte

En 2012, la section locale 295 a vécu une dure période quand le gouvernement de la Saskatchewan a décidé d'éliminer les avantages fiscaux accordés à l'industrie cinématographique. Cependant, plus tôt cette année, la section locale a été informée que le gouvernement provincial allait réintroduire prudemment une forme limitée d'aide financière pour encourager le tournage des productions à petit budget (environ 2 M \$) dans la province. Depuis cette annonce, la section locale a pu signer, en 2015, des ententes pour travailler à des productions à petit budget filmées dans les environs de Régina, incluant *Adventure Club*, *Chokeslam* et *Archie*. La section

locale va collaborer avec la section locale 669 pour tenter d'obtenir, dans l'avenir, davantage de travail dans la province.

Section locale 523 - ville de Québec - mixte

La section locale 523 a obtenu le droit de négociateur pour les employés qui travaillent au nouvel amphithéâtre Videotron. Construit par la ville de Québec, le centre est opéré par Videotron qui a retenu les services de AEG international pour gérer les activités et la programmation au jour le jour. Des spectacles majeurs étaient prévus presque immédiatement après l'obtention de l'accréditation et, pour s'assurer que la première série de spectacles ne soit pas affectée par l'absence d'une entente, la section locale a conclu avec AEG une entente intérimaire couvrant les conditions de travail et les salaires. La section locale travaille actuellement selon les conditions de cette entente et elle négocie pour conclure une première entente collective finale. Le représentant international, Jason Vergnano, collabore avec la section locale et AEG afin d'offrir des programmes de formation certifiée (ETCP) dès cette année.

Négociation d'une entente pour les productions cinématographiques

Les ententes de tous les principaux syndicats et guildes de l'industrie du cinéma au Canada ont été renégociées en 2015. Un certain nombre d'améliorations ont été obtenues pour le soutien à la formation. De plus, la télévision par câble qui jouit maintenant des mêmes conditions que les productions à gros budget de la vidéo sur demande (SVOD). La dernière ronde de négociations a toutefois révélé la nécessité d'une meilleure collaboration avec les autres syndicats et guildes du milieu pour améliorer la coordination des négociations dans cette industrie.

L'accord maître de la Colombie-Britannique

Le Conseil des syndicats du cinéma de la Colombie britannique a renégocié l'accord maître de la Colombie-Britannique. Le Conseil comprend les sections locales 891 et 669 de l'AIEST de même que la section locale 155 des Teamsters. Dix-sept journées de négociations ont permis de renouveler l'entente qui était échu depuis le 31 mars 2015. L'entente prévue pour les années 2015 à 2018 a été conclue le 7 août 2015 et elle a été signée le 10 septembre 2015.

Cet accord maître de la Colombie-Britannique comporte un certain nombre d'améliorations reliées à celles qui ont déjà été obtenues aux États-Unis, notamment :

- des conditions spécifiques pour la vidéo sur demande semblables aux conditions des productions de télé par câble ;
- l'introduction de contributions pour la formation à partir du 1er octobre 2016 et une entente pour créer une société de formation administrée conjointement ;
- une marge d'augmentation pour répondre au nouveau congé statutaire de la Colombie britannique, le Jour de la famille ;
- une augmentation du taux horaire lorsqu'une formation certifiée (ETCP) est exigée ;

- une augmentation de la prime pour un opérateur de génératrice ;
- une clarification des règles pour que les unités additionnelles jouissent des mêmes équipes minimums de cameramen que celles de First Unit si Principal Actors est impliqué ;
- des augmentations annuelles de salaire à partir du 2 août 2015.

Section locale 873 - Toronto - Entente à terme

Les négociations de la section locale 873 ont été plus ardues que celles pour le renouvellement de l'accord maître de la Colombie-Britannique. Les négociations ont été rompues à deux reprises et la section locale a par la suite obtenu un fort mandat de grève de ses membres. Ultimement, la section locale a pu obtenir ce qui suit :

- des augmentations de salaire pour chacune des années de l'entente avec une augmentation additionnelle dans la première année pour toutes les productions de télévision par câble ;
- une augmentation additionnelle dans la troisième année pour toute série par câble et un pourcentage additionnel lors de la cinquième année d'une série ;
- l'introduction d'une contribution pour la formation sur une base horaire, à partir de la signature ;
- des conditions semblables ont été obtenues pour les productions de vidéo sur demande (SVOD) à gros budget.

Section locale 411 - Toronto - Entente à terme

La section locale a obtenu une extension d'un an à son entente avec l'Association des producteurs canadiens qui couvre aussi les compagnies de l'Alliance du cinéma et de la télévision (AMPPT).

Plan de retraite de l'industrie canadienne du divertissement

Le Plan poursuit sa progression à un rythme sans précédent et continue d'offrir des services additionnels à nos membres. L'actif du Plan s'élève maintenant à 320 M \$ et 16 553 membres y participent. Les contributions au Plan ont augmenté dramatiquement chaque année depuis 2010. Cette situation reflète la croissance du nombre des membres participants, les améliorations des taux de contribution prévus dans les diverses conventions collectives et une augmentation générale du volume de travail assujéti à des conventions collectives au Canada.

Plan de santé national de l'AIEST au Canada

Le Plan de santé est constitué de vingt-cinq groupes qui totalisent 15,000 participants. En novembre 2015, le premier rapport des parties prenantes a été acheminé à tous les groupes participants. Ce rapport contenait des informations sur le Plan pour tous les administrateurs des sections locales. Il incluait aussi plusieurs avis légaux concernant les nouvelles politiques de l'agence de Revenu Canada qui affectent les fiducies des plans de santé. De plus, en décembre 2015, le Plan a offert trois séminaires en ligne à l'intention des administrateurs, des fiduciaires et des employés pour qu'ils apprennent à utiliser GroupNet, le système de

réclamation en ligne de la Great West Life. L'efficacité et les primes réduites que le Plan a permis d'atteindre découlent de la fusion et de la consolidation plusieurs plans locaux. De plus, on assiste à la naissance de véritables synergies. Les administrateurs du Plan continuent de travailler avec des consultants sur un certain nombre de points pour réviser la structure du Plan et atteindre une efficacité encore plus grande.

Département de militantisme et de sensibilisation

Comme dans les derniers rapports, voici un résumé des activités de sensibilisation et des efforts de militantisme du département canadien depuis la dernière rencontre du Bureau général de direction.

Éducation

Krista Hurdon représente toujours l'AI dans diverses institutions d'enseignement. Elle a récemment pris la parole dans une classe ouverte d'étudiants diplômés en administration des Arts, du Humber College de Toronto. Elle a aussi participé à un nouveau programme d'un jour lancé par la ville de Toronto qui s'appelle « Levez-vous » et qui explore les différentes opportunités de carrières qui s'offrent aux jeunes.

COMET

Depuis la rencontre du Bureau général de direction de l'été dernier, les sections locales 58, 129, 680 et 849 ont suivi une formation offerte par Jason Vergnano en vertu du Programme de formation continu pour les membres impliqués dans la syndicalisation (COMET- Continuing Organizing Member Education Training). D'autres sessions de formation étaient prévues en début d'année pour les sections locales 168 et 891.

Spectacle de tournée *Why Unions Still matter*

Le représentant DaPrato continue de travailler avec le docteur Wayne Lewchuck de l'université Mc-Master et il a coordonné la présentation de *Why Unions Still Matter* pour les sections locales 849 et 680 d'Halifax et les sections locales 63 et 856 de Winnipeg.

Militantisme

Le vice-président Petti a été élu vice-président du Comité exécutif de la Fédération du travail de l'Alberta.

Le membre de la section locale 210, Siobhán Vipond, qui est présentement secrétaire trésorier de la Fédération du travail de l'Alberta, a été nommé par la première ministre de l'Alberta, Rachel Notley, pour siéger au comité consultatif du premier ministre sur l'économie.

L'agent d'affaires de la section locale 411, Chandra-Li Paul, a été élue par acclamation vice-présidente de *Solidarité et fierté* pour la Fédération du travail de l'Ontario. Channi représente aussi l'AI au comité *Solidarité and fierté* du CTC.

L'agent d'affaires de la section locale 667 du Québec, Christian Lemay, a été élu pour siéger à la RFAVQ (Regroupement pour la formation en audiovisuel du Québec), qui est l'organisme de formation de l'industrie audiovisuelle au Québec.

La vice-présidente de la section locale 680, Deborah Richardson, a été réélue en tant que vice-présidente des syndicats représentant moins de 1000 membres, à la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse.

Le président Loeb a salué les efforts du département canadien, en notant que l'attention continue du département envers la syndicalisation, la sensibilisation des sections locales et le militantisme est particulièrement louable. ■

DÉCISION HISTORIQUE - BUREAU DES RELATIONS DE TRAVAIL NATIONAL DES ÉTATS-UNIS, RELATIVEMENT À LA CAUSE APPELÉE BROWNING FERRIS

Une décision récente du Bureau des relations de travail national des États-Unis spécifie que « deux ou plusieurs entités peuvent être considérées comme employeurs conjoints d'une seule main d'oeuvre si ces employeurs, tels que définis par la loi commune, déterminent ensemble des affaires se rapportant aux conditions de travail ». À titre d'exemple, cette décision vise directement les sous-traitants qui fournissent de la main d'oeuvre à des salles de spectacles alors que ces dernières établissent elles-mêmes les horaires de travail. Elle vise également un fournisseur qui conserverait (pour sa propre administration) une partie des salaires versés par le producteur. Bref, voilà une décision qui vient éclaircir le rôle des sous-traitants et qui devrait permettre de lancer des campagnes de syndicalisation sans précédent partout à travers les États-Unis et d'influencer de futures décisions au Canada. ■



PROGRAMMES DE FORMATION ET DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL SECTION LOCALE 514 - MONTRÉAL - CINÉMA

L'agent d'affaires de la section locale 514 de l'AIEST, **Michel Charron**, a présenté un rapport au Bureau général de direction sur le succès des initiatives de sa section locale en matière de formation, et de santé et sécurité au travail. Ces initiatives sont financées exclusivement par les contributions des employeurs au Fonds de la section locale pour la formation, la santé et la sécurité. En chiffres, la section locale a tenu 413 sessions de formation pour ses membres depuis 2007. Un chiffre qui s'est traduit par la remise de 3 175 certificats de compétences. En 2015, les ministères du Travail et de l'Éducation du Québec ont accredité la section locale en tant qu'organisation gouvernementale reconnue en formation. La section locale offre actuellement les services de trois membres experts pour « former les formateurs ». Au fil des ans la section locale a organisé des formations dans plusieurs domaines, que ce soit les premiers soins, la protection contre les chutes, le gréage (ETCP), l'opération des appareils de levage ou encore l'inspection des échafaudages. Toutes les formations respectent les réglementations autant fédérales que provinciales et elles ont été adaptées aux industries de la télévision et du cinéma. Michel Charron a aussi expliqué que la section locale utilise son fonds de santé et sécurité pour offrir gratuitement des équipements de sécurité à ses membres. À lui seul, le programme de remboursement des chaussures de sécurité a remis 167 000 \$ à plus de sept cents membres depuis 2012. La section locale a aussi subventionné l'achat et l'installation de dix-sept défibrillateurs qui sont répartis sur les lieux de travail et dans les bureaux de la section locale. Le président Loeb a félicité la section locale 514 pour la mise en place, en aussi peu de temps, d'un programme très complet de formation et de santé et sécurité au travail pour ses membres. Il a affirmé que l'Internationale allait prêter main-forte à toutes les sections locales à travers l'Amérique du Nord qui chercheront à offrir de tels programmes de formation. ■

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
207 West 25th Street, 4th Floor
New York NY 10001
Tél. 212 730-1770
Fax 212 730-7809

Bureau canadien
JOHN M. LEWIS
8^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22 St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-3569
Fax 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
CHERYL BATULIS
2 Neilor Crescent
Toronto ONT M9C 1K4
Tél. 416-622-8555
Fax 416-620-5041
iadistrict11@gmail.com

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
CARL GODIN
Secrétaire archiviste
1, rue de Castelnau Est Local 104
Montréal QC H2R 1P1
Tél. 514 844-7233
Fax 514 844-5846
archiviste@iatse56.com

262 > Montréal
ISABELLE WOUTERS
Secrétaire archiviste
1945 Mullins Bureau 160
Montréal QC H3K 1N9
Tél. 514 937-6855
Fax 514 272-5763
ysowout10@hotmail.com

514 > Montréal
FRANÇOISE GRAVELLE
4530 rue Molson, Bureau 201
Montréal QC H1Y 0A3
Tél. 514-937-7668
Fax 514-937-3592
info@iatse514.com

ICG 667 > Est du Canada
DAVID ORTON
229 Wallace Avenue
Toronto ON M6H 1V5
Tél. 416-368-0072
Sans frais (Est du Canada)
1-877-368-1667
Fax 416-368-6932

863 > Montréal
MÉLANIE FERRERO
4251 rue Fabre
Montréal QC H2J 3T5
Tél. 514-524-1630
iatse863@gmail.com

523 > Québec
RINA CAMPION
2700, rue Jean-Perrin
Bureau 490
Québec QC G2C 1S9
Tél. 418-847-6335
Fax. 418-847-6335

849 > Provinces maritimes
RAYMOND MAC DONALD
15 McQuade Lake Crescent, 2th floor
Halifax NS B3S 1C4
Tél. 902 425-2739
Fax 902 425-7696

LORRAINE ALLEN
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22 St. Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416-362-2665
Fax 416-362-2351
www.ceirp.ca

Pour rejoindre l'éditeur
ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETIN AIEST (IATSE)
CP 34123, Québec QC
Canada G1G 5X0